

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 41

Artikel: Le catéchisme des agents de police
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197119>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mme Hubertine que le cas a déjà été prévu par notre code, qui autorise de frapper et même de tuer en cas de légitime défense. Quand un mari tombe sur sa femme à coups de poing, la femme a parfaitement, de par la loi, le droit de se jeter sur les pinces et lui en casser la figure.

Ils s'expliqueront ensuite devant le commissaire de police et devant le juge, s'ils n'aiment mieux, comme Sganarelle et Martine, se réconcilier tout seuls et faire la paix.

— Mais dans les batailles, la femme est la plus faible ! s'écrie Mme Hubertine Auclerc.

— Pas toujours, madame, pas toujours. Rappelez-vous l'histoire si connue de ce méchant petit bout de femme, rageur, qui avait épousé un superbe cuirassier. Quand elle entrait en colère, elle criait rageusement à son mari :

— Mets-moi sur la table, que je puisse te flanquer une gifle, mets-moi sur la table.

Et le bon géant la mettait sur la table.

Vous n'entendez parler que de la force masculine. Mais autre qu'il y a même dans le sexe masculin de pauvres avortons malingres qui n'en mènent pas large devant leur femme, une robuste comédie, d'encolure vaillante, ce n'est pas tout en ménage, pour dominer, que de posséder un torse solide et des bras vigoureux. L'énergie morale est une aide autrement puissante.

Si l'anecdote que je vous rappelais tout à l'heure est devenue légendaire, c'est qu'elle est symbolique. Combien n'avons-nous pas vu de ces faibles femmes, qu'on eût renversées d'un souffle, gouverner et tyranniser des grands gaillards, qui filaient doux devant elle ? Je vous dirai pour ma part que j'ai beaucoup plus vu de maris dominés par leurs femmes, que de femmes battues par leurs maris.

Si l'on vous accorde la loi dont vous parlez dans votre article, je vous avoue que j'organise une pétition pour en obtenir une autre, où il sera dit que les maris que leurs femmes mènent par le nez, ont le droit de retirer ce nez de leurs jolies mains tyranniques.

Ne haussez pas les épaules ; ne riez pas. Ma loi ne serait ni plus étrange, ni plus ridicule que la vôtre.

Un pasteur qui se répète.

On nous écrit.

J'ai lu avec plaisir l'article que vous avez publié sur le pasteur de Thierrens, quoiqu'il faille avouer que, tout en cherchant à décrire certain type de pasteur de campagne, qu'il ne connaissait sans doute pas suffisamment, Méril Catalan a singulièrement exagéré le coloris. Bref, les anecdotes que cet article contient m'ont rappelé cette charmante histoire que je me permets de vous adresser :

Dans un des villages les plus reculés du Grand-duché de Bade un bon vieux pasteur, fidèle ouvrier dans la vigne du Seigneur, mais usé par son long ministère, avait perdu complètement la mémoire, de manière qu'il ne lui était plus possible d'apprendre de nouveaux sermons. Sans doute il aurait pu faire ce que de nombreux frères se permettent tous les dimanches, c'est-à-dire qu'il aurait pu lire ses sermons ; mais son zèle ardent lui défendait de se servir de ce moyen. Et d'ailleurs, n'eût-il pas eu ce scrupule que sa vue, considérablement affaiblie, l'en eût empêché.

Heureusement qu'il savait les prières de la liturgie par cœur et que sa mémoire avait retenu le dernier sermon qu'il avait prêché, le jour de l'Ascension. C'était le *nec plus ultra* de son éloquence sacrée et qui avait touché ses auditeurs jusqu'aux larmes. La péroration surtout lui avait paru faire la plus profonde impression. Elle terminait par ces paroles de notre Seigneur : « Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés ! Combien de fois aïe voulu rassembler les enfants, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez point voulu ! »

Sans s'en apercevoir peut-être lui-même, le cercle de ses idées, de plus en plus restreint, ramenait notre bon vieux pasteur presque

toujours à ses moutons ou plutôt à ses poussins de prédilection ; et quoique l'aimant et le respectant beaucoup, ses paroissiens finirent par se lasser d'entendre toujours les mêmes paroles. Ils s'en plaignirent au Consistoire et celui-ci envoya le doyen pour faire une visite d'église.

Un jour fixé pour cette cérémonie, les plus malins des paysans que la commune avait choisis pour défendre ses intérêts spirituels, eurent la cruauté de demander le remplacement du pasteur, en affirmant qu'il n'avait plus la force nécessaire pour remplir avec succès ses fonctions, et que la commune ne pouvait pas se contenter d'un seul et même sermon pendant toute l'année.

Le doyen se tourna vers le pasteur et lui demanda gravement :

« Qu'avez-vous à répondre aux observations de ces braves gens ? »

— J'avoue, dit le pasteur d'une voix tremblante, qu'il m'arrive de temps en temps de revenir au même chapitre ; mais je crois fermement que c'est mon devoir. Voyons, chers amis, continua-t-il en s'adressant aux paysans, répondez avec franchise, quel est celui d'entre vous qui puisse soutenir d'avoir corrigé les défauts que je vous reproche dans mon sermon ? ... Dès que vous aurez commencé à faire ce que je vous recommande, et à vous défaire de ce que je blâme, je changerai de texte et m'engage solennellement à vous régaler d'un nouveau sermon.

Les paysans ne purent rien objecter à cette argumentation logique ; le doyen les congédia en souriant, et le pasteur resta en fonctions jusqu'à sa mort, qui arriva peu de temps après.

Une fumisterie du Chat-Noir.

Dernièrement on a dispersé aux enchères la collection des dessins et des peintures qui ornent le cabaret du *Chat-Noir*. Ce fameux établissement, dont le petit théâtre a fait tant de bruit, a disparu peu après la mort de son fondateur Salis.

C'est au *Chat-Noir* que furent organisées les plus joyeuses fumisteries de ce siècle. Quelques-unes s'accomplirent aux dépens de M. Francisque Sarcey, que les artistes du *Chat-Noir* avaient surnommé *l'Oncle, notre oncle*.

M. Sarcey a noté lui-même le tour que lui joua certain jour un des « poètes » attirés de la maison, Alphonse Allais. Il y avait en ce temps-là au *Chat-Noir* un pauvre garçon tout nouvellement arrivé de sa province et cherchant, en se faufilant dans les cabarets fréquentés par les gens de lettres, à lier connaissance avec eux. C'était ce que nos pères appelaient une bonne tête à farces.

Rodolphe de Salis s'avisa de lui dire, en lui montrant dans un coin Alphonse Allais, qui feignait d'être plongé dans la lecture du *Temps* :

— Ce monsieur que vous voyez là-bas, c'est le grand critique, notre oncle Francisque Sarcey.

— Présentez-moi, disait le jeune homme.

— Non, il n'aime pas qu'on le dérange. Il vient ici incognito ; vous vous brouillerez pour toujours avec lui, si vous lui adressiez la parole.

Huit soirs durant, Alphonse Allais eut la constance de demeurer seul et silencieux dans son coin, le visage enfoui dans un journal. Le jeune coquebin tournait autour de lui, un manuscrit en poche, sans oser l'aborder.

Quand il parut être mûr pour la mystification projetée, Rodolphe de Salis lui dit à l'oreille :

— Ecoutez, je veux vous mettre en rapport avec le critique du *Temps*. Vous irez chez lui demain matin. C'est samedi. Il ne reçoit pas ce jour-là, parce qu'il fait un feuilleton. Mais vous

n'aurez qu'à dire au domestique : « Monsieur Sarcey m'a donné rendez-vous. » C'est le mot de passe ; on vous laissera monter. Vous frapperez à la porte du second ; on vous criera : « Entrez. » Un homme gros, court, chauve, se lèvera de son fauteuil et vous dira :

« Que désirez-vous de moi, monsieur ? »

» Vous répondrez : — Je veux voir M. Sarcey.

» Il répliquera : — C'est moi !

» Ne vous laissez pas prendre à ce truc : l'oncle a, le samedi, un secrétaire qu'il paie pour recevoir les importuns à sa place et les évacuer. Prenez bien garde à ce que je vous recommande de faire, quand cet homme de paille vous aura dit : « C'est moi. » Vous lui taperez sur le ventre, n'hésitez pas : une forte claque, et vous ajouterez en riant : — On ne me la fait pas, à moi !

» C'est bien compris, n'est-ce pas ? Une tape sur le ventre (il l'a gros) et : — On ne me la fait pas, à moi !

Je vivrais cent ans que je me rappellerais cette scène, ajoute M. Sarcey :

» Un samedi, comme j'étais en train d'écrire mon feuilleton, on toqua à la porte de mon cabinet, on entra. C'était un jeune homme qui avait l'air fort timide, fort embarrassé, mais qui paraissait animé d'une hardiesse faciale :

» — M. Francisque Sarcey ? demanda-t-il d'une voix légèrement émue.

» — C'est moi, lui répondis-je.

» Il s'avanca d'un pas et, me frappant d'une vigoureuse tape sur le ventre :

» — On ne me la fait pas, à moi, dit-il du ton d'un enfant qui répète une leçon douloureuse.

» J'eus un moment de stupéfaction.

» — Pardon ! monsieur, lui dis-je sans me fâcher, c'est moi qui suis la personne que vous demandez.

» Il éclata d'un franc rire :

» — Vous, Sarcey ! allons donc, farceur ! Je connais peut-être bien l'oncle ; je le vois tous les soirs, depuis huit jours.

» — Vous le voyez tous les soirs ? et où cela ?

» — Au *Chat-Noir* donc ! me dit-il triomphant.

» Tout s'expliquait. Je ne voulus pas prolonger cette fumisterie. Car ce jeune homme était d'une ingénuité touchante. Je lui expliquai la mystification dont il avait été victime. Ce fut comme s'il lui était tombé sur la tête une douzaine de cheminées. Il n'en revenait pas. De retour au *Chat-Noir*, il voulait tuer tout le monde. Mais on se moqua si bien du pauvre garçon, on le berna avec une si fureuse insistance qu'il dut quitter Paris, et retourna en province ensevelir ses rêves de gloire littéraire. »

(Annales politiques et littéraires.)

Le catéchisme des agents de police.

Un Lausannois, membre du Conseil communal, qui s'est toujours beaucoup intéressé aux questions de police locale et a vu avec plaisir les heureuses améliorations apportées à l'organisation du corps de nos agents de police, s'occupe actuellement de la rédaction d'un petit manuel destiné à faciliter la tâche de ces derniers. Cet opuscule, qui a pour titre : *Catéchisme de l'agent de police*, est près d'être achevé et sera soumis très prochainement à l'appréciation de la Municipalité. L'auteur vient de nous communiquer la première partie de son manuscrit, en nous priant de le parcourir, et nous a autorisé à en extraire ces quelques passages, qui pourront donner une idée de cet intéressant travail :

Ayez dans votre démarche quelque chose de grave et de régulier ; tenez toujours la tête haute et donnez toujours à votre regard le feu et la promptitude de la police lausannoise, afin qu'on sache im-

mediatement qu'on n'a pas à faire au premier venu.

Quand vous arrêtez un homme, ne lui dites pas : *Hé, là-bas !* Abordez-le au contraire avec tact en disant : « Monsieur, j'ai le regret de vous dire que vous êtes en contravention. »

Si le délinquant ne reconnaît pas immédiatement sa faute et qu'il cherche à se disculper, ne lui répondez pas : *C'est bon, le sucre ! ... pas d'histoire... arrivez !* Dites-lui : « Je vous prie de me suivre. »

Votre homme persiste-t-il dans ses allégations, ne l'apostrophez pas par ces mots : *Redites-le voir ! ...* mais faites-lui observer que vous n'avez pas à discuter avec lui et qu'il s'expliquera plus tard devant vos supérieurs.

S'il ne veut pas marcher, ne le saisissez pas immédiatement au collet, car si sa cravate était trop serrée, vous pourriez être cause de la mort de quelqu'un. Ne tirez pas les revers de son paleto, car, si celui-ci était trop mûr, votre main pourrait occasionner un malheur déchirant.

Ne faites jamais le poing sous le nez de quelqu'un.

Arrivé devant la porte du poste, ne lancez pas votre poio au fond du local comme on lance un fagot dans le four, en disant peut-être : *Allo, gredin ! ...* Non, retirez-vous à droite ou à gauche du seuil, en disant poliment : « Monsieur, donnez-vous la peine d'entrer. »

A confesse.

Quand l'est qu'on n'est pas inguenau, mā on tot bon catholiquo, n'ia pas; faut traci on part dè iadzo per an à confesse po contà à l'incurà tot cein qu'on a fē dè biliāmablo et s'on a quèque sai que vo boratè la concheince, faut lo lāi derè : ariā-vo tiā cauquon, robā oquè, dzapettà su on vezin, vo sariā-vo soulà on dzo de vòtés, met lo fu, àobin ariā-vo zu per hazà 'na trevouga à l'holò avoué voutra fenna, faut que l'incurà satsè tot cé commerço po poâi vo bailli la péniteinça et que voûtrès péti sèyant perdenà.

Adon, quand on va po sè confessi, faut allâ ào prèdo, coumeint dè juste et ia à n'on carro dào mothi, on n'espèce dè quicajon ein bou, tot coumeint 'na garita dè corps dè garda qu'a on pelit quintset avoué dâi barreaux et c'est dein cé affère que l'incurà sèt tint chétâ et que vo z'attiué pè cè quintset, lè z'oms après lè z'autro, l'ai racontâ lè guieuséri et lè crasses que vo z'âi fe et l'est du lè dedein que vo bailli la péniteinça.

Ora, qu'on sâi Jésuistre, Carlstre, Inguenau àobin bonapartistre, tsacon son pinion et faut adé respectà la religion dâi z'autro, kâ y'ein a tant que n'ein ont min ! mā, vu tot parai vo derè ciliâo duès z'histoires qu'on m'a redipettâ l'autro dzo :

Cauquèis senannès devant Pâquiè, on bon vilho incurà dâo canton dè Fribor, sè pein-savè que ciliâo dè la perrotse n'allâvont pas manquâ dè veni ti sè confessi et sè desâi que se vegnivant tré ti ein on iadzo, coumeint dè coutema, l'arâi 'na trâo forte besogne po lè z'ou're dinse ein on moué ; assebin la demeindez d'avant, que l'étai don lè Rameaux, lâo z' de à pou près dinse :

« Quand lè fêtés dè Pâquiè arrevont, vo z'ai la nortse dè veni tot ein on iadzo et pè bouriâs à confesse et ne vu perein dè cé commerço, kâ l'est por mè 'na vretablia covrâ, assebin sti an vouauique coumeint vu férè.

» Déman, delon, vu reçaidrè fenameint lè bregands et lè z'assassins ; demar, ciliâo qu'on met lo fu, lè larro et lè bracaillons ; demêcro, lè tserropès, lè chenapans et autre crapule ; dedzâo, lè z'orgollâo et lè maudeseints ; deveindro, lè taboussès et lè batolliés, et deçando, po botsi, lè fennès qu'on mau veri.

» Tsacon sâ cein que l'a à sè reprodzi et que tsacon don ne vignè pas à confesse on dzo que ne sâi pas lo sin, kâ, sarè tot lo drai rein-vouyi. »

Ora, vo dévenâ bin cein que l'est arrevâ : l'est que nion n'est zu à confesse, kâ po l'ai allâ, fallai passâ dèvant la pinta dè coumouna, et, lo delon, ciliâo que guegnivont derrâi lè fe-nêtrès et qu'ariont vu s'infattâ ào prèdo, Dzaquè àobin Djan, ariont de : Tai, parer que l'a tiâ cauquon, quoii l'arâi de ? Le demar, la mima tâouze po lè larro et adè dinse po lè z'autro dzo.

Jeannot Ribllet étais zu assebin à confesse et quand l'arrevâ vâi lo quintset, sè lameintâvè et pliorâvè coumeint on gosse qu'est per lo bri.

— Qu'ai-vo, mon pourro Jeannot ? se l'ai fe l'incurâ.

— Yé ! ... Yé ! ... que yè fe oquè d'abominablio et... et... su sù que lo bon Dieu ne vâo jamé mé perdenâ !

Et sè panâvè la frimousse avoué son mot-châo dè fatta, dâo tant que pliorâvè.

— Adon, qu'ai-vo fe dè tant crouïe, po vo la-meintâ dinse ? l'ai demandé l'incurâ.

— Ne sâ pas se l'ouzo vo lo derè, y'è... y'è... robâ on liocu l'autro dzo.

— Oh ! ce n'est qu'est cein, l'ai fâ l'incurâ, on sâ tot cein que l'est quâ 'na crouie cordetta, dè treinta centimes ! Binsu que l'est on grand mau quâ dè roba, mâ lo bon Dieu, qu'est tant charetablio avoué ti no, vo pardénârâ po sti iadzo, allâ pi et ne refèdâ dâo too à nion !

— Mâ ! ... Mâ ! ... monsu l'incurâ ! ... fe Jeannot ; ne vo z'è pas to de : c'est... c'est... que dein lo liocu que yè robâ, l'ai avâi 'na gâlèza mortala !

C. T.

A propos de la récente éruption du Vésuve, les journaux racontent un dramatique incident, qui doit certes engager les curieux qui visitent ce volcan à le regarder de loin :

M. Silva Jardim, avocat brésilien, était venu faire un voyage en Europe, après avoir joué un rôle assez important dans les événements qui avaient accompagné et suivi la chute de l'empereur Pedro. Accompagné d'un ami, M. Mendouça, il avait d'abord séjourné en France, puis s'était rendu en Italie. Les deux amis visitèrent Pompéi, puis l'idée leur vint de faire l'ascension du Vésuve.

Ils partirent à trois heures de l'après-midi, précédés d'un guide.

M. Jardim plaisantait sur le danger que son ami et lui courraient :

— Si, disait-il, le volcan faisait éruption, ce serait fait de nous !

Il voulut à toute force approcher du grand cratère. M. Mendouça le suivit. Il était à ce moment sept heures du soir.

« Tout-à-coup, a raconté M. Mendouça, je sentis sous mes pieds une forte secousse, et je m'écriai : « Le sol tremble ! fuys ! » Je n'en pus dire davantage et je n'entendis pas la réponse de mon ami. Une crevasse venait de s'ouvrir sous mes pieds, je tombai et je me raccrochai au bord comme je pus. »

Le guide, qui à ce moment passait près de M. Mendouça, lui tendit la main et l'aida à se relever. Tous deux appelaient M. Jardim. Mais ce fut en vain.

Il avait disparu.

« Le bord du cratère, dit M. Mendouça, s'était écroulé sous les pas de mon malheureux ami. Seule, une colonne de poussière et de fumée indiquait l'endroit où il était tombé. Le guide m'affirma l'avoir vu disparaître dans le gouffre en portant les deux mains à ses oreilles. »

La livraison de *septembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : L'Extase, étude psychologique, par M. E. Murisier. — Propos d'un aquarelliste, par

M. Aug. Glardon. — Village de dames. IV. Tabliers blancs et bonnets ronds, par M. T. Combe. — Les bibliothèques publiques aux Etats-Unis d'Amérique, par M. Albert Schinz. — Une partie de bateau sur le Rio Salado, par M. Théophile Chapuis. — Elsie Wenner. Roman américain, abrégé de M. O. Wendel Holmes. — Chroniques parisiennes, italiennes, allemande, anglaise, hollandaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Table des matières du tome XI. — Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

A la mémoire de C.-C. Dénérâz. — C'est demain, dimanche, que sera inauguré, à Bex, le monument élevé sur la tombe de notre regretté ami et collaborateur C.-C. Dénérâz. Ce monument est modeste, comme a été la vie de celui dont il doit perpétuer le souvenir. Le comité a estimé qu'il était préférable de ne consacrer qu'une somme modique au monument funéraire et de garder le solde de la souscription pour instituer un prix de musique à l'École normale.

Nombreuses seront les personnes qui voudront, par leur présence à la cérémonie de demain, honorer la mémoire de C.-C. Dénérâz et donner à sa famille un nouveau témoignage de leur fidèle souvenir.

Une bonne aubaine. — On apprendra avec plaisir que M. Scheler n'a pas quitté Lausanne et qu'il se propose d'y donner, dans la salle des concerts du Casino-Théâtre, **cinq récitals littéraires**, les 12, 19 et 26 octobre, 1 et 8 novembre, à 5 h. M. Scheler, on s'en souvient, excellait dans l'art de bien dire ; il retrouvera certainement, à ses récitals, le nombreux et fidèle auditoire qui accourrait aux séances qu'il nous donnait jadis, avant de prendre la direction de notre théâtre.

Les billets sont en vente à la *librairie Tarin*, rue de Bourg.

Neuchâtel et Vevey auront aussi la bonne fortune d'entendre M. Scheler, qui se propose d'y répéter ses récitals.

THÉÂTRE. — La saison de comédie a commencé jeudi par la représentation des *Fourchambault*, d'Emile Augier, suivis d'une opérette d'Offenbach, *Le Violoneux*. On n'aurait pu souhaiter de plus heureux débuts à notre nouvelle troupe. Spectateurs et acteurs ont bien vécu et fait bonne connaissance et, dès le 3^{me} acte, les applaudissements et les râpels éclataient comme au plus fort de la saison. Pourtant, chacun sait que l'auditoire habituel du jeudi n'est pas de facile prise ; il a plu à une réputation de froideur qui met toujours fort en souci les artistes jouant pour la première fois sur notre scène. Enfin, heureux augure, au *coin de la Presse* — à l'entrée du couloir des pourtours — ces messieurs paraissaient très satisfaits. Sans doute, la critique — indulgente aux débuts — reprendra peu à peu ses droits, mais, autant qu'il nous est permis d'en juger à première vue, sa tâche ne sera pas trop lourde cet hiver.

Demain, dimanche, à 8 heures, **Une cause célèbre**, drame en 6 actes par MM. d'Ennery et Cormon. — *Prix du dimanche*.

L. MONNET.

OCCASION		Les grands stocks de marchandise pour la Saison d'automne et hiver, tel que :
Ettoffes pour Dames, fillettes et enfants,		dep. Fr. 1 — p. m.
Milaines, Bouxkins, Cheviots p ^r hommes	2	50
Coutil imprimé, flanelle laine et coton	—	45
Cotonnerie, toiles écrues et blanches	—	20
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bas marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich.		—
Echantillons franco.		—
Adresse : Max Wirth, Zurich.		—

Papeterie L. MONNET, Lausanne, 3, rue Pépinet, LAUSANNE rue Pépinet, 3.

Cartes de visite. — Faire-part.
Circulaires. Factures. Cartes d'adresses.

Papier à lettre et Enveloppes avec en-tête.

CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

CARTES À JOUER

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.